



FORMULAIRE OBLIGATOIRE  
(Circulaire art. 39 du décret n° 14101/1955)

## DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES URGENTS

hors formalité  sur formalité

N° de la demande : 2023 F 189  
Déposée le : 20/01/2023  
Références : 2023 S5

Opération juridique : CVS du 7/12/2022  
Formalité du \_\_\_\_\_ Vol. : \_\_\_\_\_ n° \_\_\_\_\_

Référence dossier : 421612

COÛT		IDENTIFICATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR	
DEMANDE PRINCIPALE	12 = €	M. Aurélie LESTRADE	
NOMBRE DE FEUILLE(S) COMPLÉMENTAIRE(S) :	_____	14 rue Alexandre Fourtanier	
nombre de personne(s) supplémentaire(s) :	_____ x _____ € = _____ €	<u>cabinet.de.ker@de.ker-associés.com</u>	
nombre d'immeuble(s) supplémentaire(s) :	_____ x _____ € = _____ €	CODE POSTAL 31000	
Frais de renvoi	_____ = _____ €	À TOULOUSE	
Règlement joint <input type="checkbox"/>	12	le 17.01.2023	
Compte d'usager <input type="checkbox"/>	TOTAL = _____ €	Signature :	
		Toulouse 2	

QUITTANCE : \_\_\_\_\_ Bureau de dépôt : \_\_\_\_\_

## NATURE DES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS (pour les bureaux non dotés d'un fichier immobilier informatisé)

Le Conservateur des hypothèques est requis de délivrer un extrait des formalités sur les personnes et/ou les immeubles désignés ci-dessous :

Inscriptions substantielles Documents publiés  Non acquisitifs  Dernière formalité inscrite ou publiée (demande portant uniquement sur des immeubles)

Saisies en cours  Acquisitifs

Les formalités simultanément requises, les actes et jugements énoncés par leurs références de publication dans les documents déposés avec la demande sur formalité sont exclus (bureaux non informatisés).

## PÉRIODE DE CERTIFICATION

POINT DE DÉPART	TERME
- Formalités intervenues depuis le 01/01/1956 (ou date de rénovation du cadastre pour les demandes portant uniquement sur des immeubles).	- jusqu'à la date de dépôt de la présente demande (hors formalité)
- Depuis le _____	- ou de la formalité énoncée (sur formalité)
	- ou jusqu'au _____ inclusivement

## DÉSIGNATION DES PERSONNES (Toute erreur ou imprécision dégage la responsabilité du conservateur - art. 9 du décret du 04/01/1955 modifié)

N°	Personnes physiques Personnes morales	NOM DÉNOMINATION ET N° SIREN	PRÉNOMS FORME JURIDIQUE, SIÈGE (et pour les associations ou syndicats, la date et le lieu de déclaration ou du dépôt des statuts)	DATE ET LIEU DE NAISSANCE
1				
2				
3				

## DÉSIGNATION DES IMMEUBLES (Toute erreur dans la désignation des immeubles dégage la responsabilité du conservateur - art. 8-1 et 9 du décret précité)

N°	COMMUNE (éventuellement arrondissement, rue et numéro)	RÉFÉRENCES CADASTRALES	N° VOLUME	N° LOT de copropriété
1	TOULOUSE	840 section BR n°20		1501,1502
2				1525,1549
3				1552
4				
5				

## DEMANDE IRRÉGULIÈRE. Le dépôt de la présente demande est refusé pour le (ou les) motif(s) suivant(s) :

<input type="checkbox"/> Insuffisance de la désignation des personnes et/ou des immeubles	<input type="checkbox"/> Défaut d'indication de la nature du renseignement demandé	À _____, le _____ Le Conservateur.
<input type="checkbox"/> Défaut de paiement	<input type="checkbox"/> Demande irrégulière en la forme	
<input type="checkbox"/> Demande non signée ou non datée	<input type="checkbox"/> Autres	

## CERTIFICAT DU CONSERVATEUR

Dans le cadre de la présente demande, le Conservateur certifie qu'il n'existe dans sa documentation :

État certifié à la date du \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

aucune formalité

que les \_\_\_\_\_ formalités indiquées dans l'état ci-joint.

que les seules formalités figurant sur les \_\_\_\_\_ faces de copies de fiches ci-jointes.

Le Conservateur,

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès de la conservation des hypothèques, un droit d'accès et un droit de rectification.

N° d'ordre : 5

date de dépôt : 18/09/2019

références d'enlissement : 3104P02 2019V6926

Date de l'acte : 27/08/2019

nature de l'acte : **HYPOTHEQUE LEGALE**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N°

3104P03 2023F189

PERIODE DE CERTIFICATION : du 01/01/1973 au 20/01/2023

IMMEUBLES RETENUS POUR ETABLIR L'ETAT REPONSE

Code	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot	
555	TOULOUSE	840 BR 20			(A)
				1501 à 1502	(A)
				1525	(A)
				1549	(A)
				1552	(A)

(A) Délivrance des formalités liées à l'assise de la copropriété

FORMALITES PUBLIEES

N° d'ordre : 1	date de dépôt : 13/06/2003	références d'enlissement : 3104P02 2003V2716	Date de l'acte : 21/05/2003
	nature de l'acte : <b>HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE</b>		
N° d'ordre : 2	date de dépôt : 16/06/2010	références d'enlissement : 3104P02 2010P6044	Date de l'acte : 03/06/2010
	nature de l'acte : <b>VENTE</b>		
N° d'ordre : 3	date de dépôt : 16/06/2010	références d'enlissement : 3104P02 2010V2725	Date de l'acte : 03/06/2010
	nature de l'acte : <b>PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS</b>		
N° d'ordre : 4	date de dépôt : 25/08/2010	références d'enlissement : 3104P02 2010D14227	Date de l'acte : 03/06/2010
	nature de l'acte : <b>REPRISE POUR ORDRE PPD de la formalité initiale du 16/06/2010 Sages : 3104P02 Vol 2010V N° 2725</b>		



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE  
TOULOUSE 3  
34 RUE DES LOIS  
31039 TOULOUSE CEDEX 09  
Téléphone : 0581916989  
Télécopie : 0561106855  
Mél. : [spf.toulouse3@dgfiip.finances.gouv.fr](mailto:spf.toulouse3@dgfiip.finances.gouv.fr)**

**Maitre DECKER & ASSOCIES, SELARL  
14 RUE A.FOURTANIER  
31000 TOULOUSE**

Vous trouverez dans la présente transmission :

- > Le récapitulatif des désignations des immeubles et des personnes requises ainsi que celles connues de Fidji pour la délivrance des formalités suivi d'un sommaire des formalités publiées et reportées.
- > La réponse à votre demande de renseignements.

**RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1973 AU 28/08/2022**

*Disposition n° 1 de la formalité 3104P02 2019V6926 :*

**Immeubles**

Prop.Imm/Contre Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
	TOULOUSE	840 BR 20		1501 à 1502 1525 1549 1552

Montant Principal : 16.634,87 EUR

**CERTIFICAT DE DEPOT DU 29/08/2022 AU 20/01/2023**

Date et Numéro de dépôt	Nature et Rédacteur de l'acte	Date de l'acte	Créanciers/Vendeurs/Donateurs/Constituants "Prop.Imm./Contre"/Débiteurs/Acquéreurs/Donataires/Fiduciaires	Numéro d'archivage Provisoire
20/01/2023 D05019	COMMANDEMENT DE PAYER VALANT SAISIE  HUI Emmanuel ROUSSEAU TOULOUSE	07/12/2022	BANQUE CIC SUD OUEST  xx	3104P03 S00005

Le présent certificat des formalités acceptées au dépôt et en instance d'enregistrement au fichier immobilier sur les immeubles individuellement désignés dans la demande de renseignements est délivré en application de l'article 2457 du code civil.

Dernière page de la réponse à la demande de renseignements qui comporte 9 pages y compris le certificat.

**RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1973 AU 28/08/2022**

*Disposition n° 1 de la formalité 3104P02 2010D14227 : Privilège de prêteur de deniers du 03/06/2010*

**Créanciers**

Numéro	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
	SOCIETE BORDELAISE DE CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL	

**Débiteurs**

Numéro	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
I	xxx	d'identité xxx

**Immeubles**

Débiteurs	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		TOULOUSE	840 BR 20		1501 à 1502 1525 1549 1552

Montant Principal : 250.000,00 EUR Accessoires : 50.000,00 EUR Taux d'intérêt : 3,40 %  
Date extrême d'exigibilité : 15/06/2025 Date extrême d'effet : 15/05/2026

Complément : Régularisation du titre de propriété.

<b>N° d'ordre : 5</b>	Date de dépôt : 18/09/2019	Référence d'enlissement : 3104P02 2019V6926	Date de l'acte : 27/08/2019
Nature de l'acte : <b>HYPOTHEQUE LEGALE</b>			
Rédacteur : ME DULON CHRISTOPHE / TOULOUSE			
Domicile élu : TOULOUSE Me DULON Avocat			

*Disposition n° 1 de la formalité 3104P02 2019V6926 :*

**Créanciers**

Numéro	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE CENTRE COMMERCIAL OUSTALOUS	

**Propriétaire Immeuble / Contre**

Numéro	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
I	personnes	d'identité

**RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1973 AU 28/08/2022**

*Disposition n° 1 de la formalité 3104P02 2010P6044 :*

**Immeubles**

Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
2	TP	TOULOUSE	840 BR 20		1501 à 1502 1525 1549 1552

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 250.000,00 EUR

<b>N° d'ordre : 3</b>	Date de dépôt : 16/06/2010	Référence d'enlèvement : 3104P02 2010V2725	Date de l'acte : 03/06/2010
	Nature de l'acte : <b>PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS</b>		
	Rédacteur : NOT François-Régis BOYER / TOULOUSE		

**FORMALITE EN ATTENTE**

Conformément aux dispositions du 2 de l'article 41 du décret du 14 octobre 1955, il vous appartient de déposer une nouvelle demande de renseignements pour connaître le sort des formalités révélées en attente et non régularisées.

<b>N° d'ordre : 4</b>	Date de dépôt : 25/08/2010	Référence de dépôt : 3104P02 2010D14227	Date de l'acte : 03/06/2010
	Nature de l'acte : <b>REPRISE POUR ORDRE PPD de la formalité initiale du 16/06/2010 Sages : 3104P02 Vol 2010V N° 2725</b>		
	Rédacteur : NOT BOYER / TOULOUSE		
	Domicile élu : TOULOUSE en l'étude		

**RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1973 AU 28/08/2022**

<b>N° d'ordre : 1</b>	Date de dépôt : 13/06/2003	Référence d'enlissement : 3104P02 2003V2716	Date de l'acte : 21/05/2003
Nature de l'acte : <b>HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE</b>			
Rédacteur : SCP GINESTY / TOULOUSE			
Domicile élu : TOULOUSE en l'étude			

*Disposition n° 1 de la formalité 3104P02 2003V2716 :*

**Créanciers**

Numéro	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
	SOCIETE BORDELAISE DE CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL	

**Débiteurs**

Numéro	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
1	x	x

**Immeubles**

Débiteurs	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		TOULOUSE	840 BR 20		1501 à 1502 1549

Montant Principal : 60.900,00 EUR Accessoires : 12.180,00 EUR Taux d'intérêt : 5,90 %  
Date extrême d'exigibilité : 20/05/2007 Date extrême d'effet : 20/05/2009

<b>N° d'ordre : 2</b>	Date de dépôt : 16/06/2010	Référence d'enlissement : 3104P02 2010P6044	Date de l'acte : 03/06/2010
Nature de l'acte : <b>VENTE</b>			
Rédacteur : NOT François-Régis BOYER / TOULOUSE			

*Disposition n° 1 de la formalité 3104P02 2010P6044 :*

**Disposant, Donateur**

Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
1	x	x

**Bénéficiaire, Donataire**

Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
2	x	x



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE  
TOULOUSE 3**

**Demande de renseignements n° 3104P03 2023F189  
déposée le 20/01/2023, par Maître DECKER & ASSOCIES, SELARL**

**Réf. dossier : SAISIE SCI x**

**CERTIFICAT**

Le Service de la Publicité Foncière certifie le présent document(\*) qui contient les éléments suivants:

- Pour la période de publication du 01/01/1973 au 28/08/2022 (date de mise à jour fichier)  
[ x ] Il n'existe au fichier immobilier non informatisé que les seules formalités figurant sur les 4 faces de copies ci-jointes,  
  
[ x ] Il n'existe que les 5 formalités indiquées dans l'état réponse ci-joint,
- Le certificat de dépôt pour la période comprise entre la date de mise à jour du fichier immobilier informatisé et la date de dépôt de la demande :  
du 29/08/2022 au 20/01/2023 (date de dépôt de la demande)  
[ x ] Il n'existe qu'1 formalité indiquée au registre des dépôts concernant les immeubles requis.

A TOULOUSE 3, le 27/01/2023  
Pour le Service de la Publicité Foncière,  
Le comptable des finances publiques,  
Eric LALANNE

(\*) Le nombre de page(s) total figure en fin de document

Les dispositions des articles 38 à 43 de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement, un droit d'accès et un droit de rectification.